

Procédure : Utilisation des espaces confinés L2

I- Procédure d'utilisation	2
1. Entrée/sortie du personnel	2
I- Procédure d'utilisation	3
2. Utilisation d'un PSM de type II	3
I- Procédure d'utilisation	4
3. Elimination des déchets solides biologiques	4
I- Procédure d'utilisation	4
4. Elimination des déchets liquides biologiques	4
II- Procédure de gestion	5
5. Accueil	5
II- Procédure de gestion	6
2. Nettoyage d'un PSM	6
II- Procédure de gestion	7
3. Nettoyage du matériel	7
II- Procédure de gestion	8
4. Nettoyage du local	8
II- Procédure de gestion	9
5. Entretien du local : vaisselle, poubelles, paillasse	9
II- Procédure de gestion	9
6. Intervention d'entreprise extérieure	9
II- Procédure de gestion	10
7. Certificat de décontamination	10
III- Procédure d'urgence	10
III- Procédure d'urgence	11
1. Décontamination d'un Bain-marie	11
III- Procédure d'urgence	12
2. Conduite à tenir en cas d'accident avec des produits biologiques	12
III- Procédure d'urgence	13
3. Conduite à tenir en cas d'accident exposant au sang	13
III- Procédure d'urgence	14
4. Conduite à tenir en cas de contamination sur soi	14
III- Procédure d'urgence	15
5. Décontamination du sol/paillasse	15
IV- Annexes	16
1. Liste et propriété des décontaminants à utiliser	16
IV- Annexes	17
2. Consignes de sécurité à afficher dans le L2	17
IV- Annexes	18
3. Affichage sur la porte d'entrée du L2	18
IV- Annexes	19
4. Fiche d'accueil dans le L2	19

Catégorie : risque biologique

I- Procédure d'utilisation

1. Entrée/sortie du personnel

Cette procédure a pour objet de donner les consignes à suivre pour les entrées/sorties des espaces L2 pour :

- Le personnel et les utilisateurs de la plate-forme
- Le personnel de maintenance et de contrôle

Entrée

1. Enlever sa blouse ou sa veste et la laisser sur le porte-manteau extérieur
2. Laisser ses affaires personnelles (sac, ordinateurs, etc...) à l'extérieur de l'espace L2
3. Entrer dans l'espace L2
4. Fermer la porte de l'espace L2 derrière soi
5. Poser le matériel apporté sur la paillasse située à l'entrée de l'espace L2
6. Mettre la blouse spécifique au L2
7. Attacher ses cheveux s'ils sont longs
8. Se désinfecter correctement les mains à l'aide du désinfectant (flacon) mis à disposition près de l'entrée
9. Mettre un masque chirurgical en cas de rhume

Sortie

1. La dernière personne quittant le labo L2 (ou pouvant être la dernière à quitter le labo) doit
 - a. Vérifier :
 - La fermeture et la mise en veille des PSM
 - L'extinction des lumières
 - L'arrêt des Bain-Marie.
 - b. Fermer les poubelles biologiques, les placer sur le chariot de transport situé devant le local et réinstalle un nouveau sac
2. Retirer gants et masques et les jeter dans la poubelle à déchets risques biologiques solides
3. Déposer sa blouse sur les porte-manteaux disponibles dans l'espace L2
4. Se désinfecter les mains à l'aide du gel disponible à proximité de la porte d'entrée de l'espace confiné.
5. Sortir de l'espace L2
6. Fermer la porte d'accès à l'espace L2

Catégorie : risque biologique

I- Procédure d'utilisation

2. Utilisation d'un PSM de type II

1. Mettre en marche le poste, positionner la vitre à la hauteur de travail et attendre l'arrêt de l'alarme.
2. Nettoyer le plan de travail avec du papier absorbant imbibé de solution désinfectante disponible dans l'espace L2. Eviter les pulvérisations pour limiter les aérosols. Déposer le papier absorbant usagé dans la poubelle balisée de déchets solides biologiques.
3. Introduire le matériel nécessaire à la manipulation (flacons de milieu, produits de culture, micropipettes, consommables ...). Ne pas entrer les paquets de Flacons, plaques, boîtes, tubes à centrifuger ... dans le PSM mais prélever hors du PSM la quantité nécessaire, et fermer le sachet avec du scotch.
4. Ne pas placer du matériel sur la veine de garde et les grilles de reprise d'air latérales et du fond.
5. Si nécessaire, ouvrir les sachets à pipettes. Eviter toujours d'encombrer le poste de sécurité microbiologique
6. En cours de manipulations, les pipettes et consommables plastiques jetables seront replacés après usage dans leur emballage d'origine puis déposées dans la poubelle située au pied du PSM.
7. En cas de port de gants :
 - a. Les changer toutes les 20 minutes
 - b. Ne pas les garder hors zone de manipulation afin de ne pas contaminer d'autres zones telles que poignées de porte, de placards, etc....
8. En cas d'éternuements, se détourner du PSM, si possible sortir du L2. Dans le cas d'éternuements ou de manipulation de mouchoir(s) : se laver les mains.
9. Tout déchet est mis dans les poubelles à déchets biologiques solides
10. Après chaque manipulation
 - a. Fermer les sacs/sachets à pipettes, à boîtes de Pétri, etc...
 - b. Retirer du PSM : Flacons de milieu ou autre, poires, papiers, bouchons, pipettes usagées...
 - c. Désinfecter le plan de travail avec du papier absorbant imbibé de solution désinfectante (spray disponible à proximité du PSM)
11. Ne peuvent rester sous le PSM en continu que:
 - a. Le dispositif d'aide au pipetage (type Pipetboy...), la poubelle de paille spéciale « objets coupants/tranchants »

Catégorie : risque biologique

I- Procédure d'utilisation

3. Elimination des déchets solides biologiques

3.1 Traitement des piquants, coupants, tranchants (aiguilles, lames de scalpel, cônes, pipettes Pasteur etc.)

1. Recueillir les aiguilles, lames de scalpel, cônes, pipettes Pasteur etc. dans le conteneur *ad hoc*
2. Une fois ce dernier rempli, le fermer hermétiquement (verrouillage)
3. Déposer le conteneur hermétiquement clos, dans la poubelle balisée pour déchets biologiques solides
4. Disposer un nouveau container à la place de l'ancien

3.2 Traitement des pipettes avec une contamination biologique ou mixte chimique/biologique

1. Remplacer les pipettes jetables usagées dans leur sachet puis les placer dans un sac plastique dédié (type sachet de pipettes) en prenant soin de les aligner parallèlement (gain de place)
2. Une fois plein, placer ce sachet déchets pipettes verticalement dans la poubelle pour déchets biologiques solides

3.3 Traitement des boîtes de Pétri, plaques, tubes et des flacons de culture

1. Sous PSM, pour chaque boîte, plaque, tube ou flacon, l'ouvrir et verser le liquide de culture dans un flacon de collecte (par exemple bouteille d'eau recyclée) identifiée poubelle déchets bio liquides
2. Une fois pleine, placer la bouteille ou le flacon dans la poubelle des déchets biologiques jetables.

3.4 Autres : Gants, papiers...

Mettre ces éléments dans la poubelle balisée à déchets solides biologiques jetables

3.5 Sortie des poubelles

1. Une fois les poubelles à déchets solides remplies, les fermer
2. Placer la poubelle sur le chariot situé devant l'espace L2
3. Les poubelles sont transférées par le service « préparations » dans un GRV DASRI (benne) situé à l'extérieur de l'espace L2

Catégorie : risque biologique

I- Procédure d'utilisation

4. Elimination des déchets liquides biologiques

En fonction des activités menées dans le L2 où vous manipulez, vous devez vérifier la présence de poubelles spécifiques pour déchets biologiques *et/ou* mixtes chimiques/biologiques

5.1 Traitement des effluents liquides biologiques avec ou sans contaminants chimiques

1. Sous PSM, récupérer les effluents dans un récipient spécifique jetable (type bouteilles d'eau recyclées) identifié comme poubelle à déchets bio liquides.
2. Lorsque le récipient est plein, le fermer hermétiquement et le placer verticalement dans la poubelle à déchets biologiques
3. Le porter au lieu de ramassage situé sur le chariot placé à l'entrée de l'espace confiné

Catégorie : risque biologique

II- Procédure de gestion

5. Accueil

Cette procédure a pour objet de donner les consignes pour remplir une feuille d'accueil biosécurité pour toute personne nouvellement affectée en local de confinement L2 quelque soit la durée de la mission.

Cette procédure est à charge du Responsable/encadrant qui accueille le nouvel entrant

1. Expliquer le niveau de confinement L2 (local à risque, éviter la dissémination dans l'environnement...) les agents biologiques pathogènes utilisés, les cellules ou échantillons biologiques manipulés. Décrire la nature (insert, vecteur, hôte) des OGM manipulés.
2. Décrire les équipements collectifs de prévention (PSM)
3. Préciser les équipements de protection individuelle (blouse, combinaison, masque, lunettes, gants...). En cas de problèmes d'allergie avec le latex, prendre des gants en nitrile. Le masque sera mis si le protocole le justifie pour la protection du manipulateur (Masque FFP2) ou des cultures (si enrhumé, par exemple) (Masque type « chirurgical »).
4. Préciser que, à cause du risque lié à la manipulation d'azote liquide, le port de lunettes de protection ou d'un écran facial est nécessaire. Préciser le lieu de stockage de la protection faciale
5. S'enquérir des formations antérieures relatives aux manipulations en zone de confinement et/ou de l'expérience individuelle acquise dans ce domaine.
6. Présenter les procédures d'utilisation de l'espace L2 en vue de familiarisation.
7. Assurer une formation interne propre aux opérations conduites dans l'espace L2.
8. Faire signer à la personne nouvellement accueillie la fiche d'accueil dans le L2
9. Inscrire la personne accueillie sur la liste des personnes autorisées à travailler dans l'espace confiné, affichée à la porte du L2

Catégorie : risque biologique

II- Procédure de gestion

2. Nettoyage d'un PSM

2.1 Nettoyage de fin de semaine :

1. Munis de gants, sortir le petit matériel du plan de travail, matériel préalablement nettoyé avec le bon décontaminant (spray désinfectant de paillasse)
2. Arrêter le PSM, pour éviter que les papiers absorbants soient entraînés par la ventilation de l'appareil
3. Décontaminer le plan de travail avec le décontaminant en usage dans le L2 (spray désinfectant de paillasse), en respectant un temps de contact de 45 min pour garantir l'efficacité d'action du désinfectant. Eviter l'utilisation de l'eau de javel qui peut détériorer les parties inox présentes dans les PSM. Pratiquer aussi des pulvérisations limitées des aérosols en les réalisant proches de la surface à traiter. Déposer les papiers absorbants usagés dans la poubelle balisée de déchets solides biologiques.
4. Soulever le plan de travail. Nettoyer le bac de rétention (en respectant le point 2) plus particulièrement au niveau de la veine de garde. Attention au risque de coupures avec certaines parties métalliques situées dans le bac.
5. Replacer le petit matériel dans le PSM, après passage à la solution désinfectante.
6. Nettoyer vitre frontale, faces interne et externe du PSM
7. Tout déchet biologique doit être mis dans les poubelles à déchets biologiques

2.2 Nettoyage complet de la zone de travail, minimum 2 fois par an:

1. Tous les PSM d'un même L2 seront faits dans la même matinée
2. S'équiper de gants en latex
3. Arrêter le PSM, pour éviter que les papiers absorbants soient entraînés par la ventilation de l'appareil.
4. Remonter au maximum la vitre frontale (si l'appareil en est équipé) ou enlever le panneau d'obturation frontal et soulever la vitre à vérins.
5. Décontaminer le plan de travail comme décrit dans le paragraphe : « nettoyage de fin de semaine ». Déposer les lingettes dans le container de déchets solides biologiques.
6. Démontez le plan de travail.
7. Nettoyer et désinfecter le bac de rétention par utilisation de papier absorbant imbibé du désinfectant.
8. Nettoyer, désinfecter, toutes les surfaces internes du poste (parois, joints, ne pas oublier la face interne de la vitre...) en veillant à ne pas toucher la surface filtrante.
9. Repositionner le plan de travail. Le désinfecter à nouveau.
10. Remettre en fonctionnement le PSM. Laisser fonctionner le poste jusqu'à arrêt de l'alarme avant de pouvoir l'utiliser à nouveau.
11. Noter sur une fiche de suivi des opérations de nettoyage, la date et le nom de l'opérateur.

Catégorie : risque biologique

II- Procédure de gestion

3. Nettoyage du matériel

	Action à mener	Fréquence	Personne
1. Centrifugeuses.	Nettoyage de l'intérieur de la cuve et du rotor	Quand contamination Minimum 2 fois/an (lors du nettoyage des PSM)	manipulateurs
2. Microscopes	Nettoyage support :	Après chaque utilisation	manipulateurs
	Nettoyage des objectifs:	Chaque fin de semaine pour éviter contamination oculaire	manipulateurs
3. Frigo/congélateurs	Nettoyage/dégivrage	Minimum : 2 fois/an	manipulateurs
4. Bain-marie	Nettoyage/	Minimum : 1 fois/mois	manipulateurs
5. IncubateurS	Nettoyage/	Minimum : 1 fois/mois	manipulateurs

Protocole :

1. Mettre des gants latex
2. Arrêter et débrancher l'appareil
3. Dans le cas du bain-marie, vider l'eau du contenu de la cuve dans l'évier après décontamination si nécessaire
4. Nettoyer avec papier absorbant imbibé avec :
 - Éthanol pour les microscopes
 - Éthanol ou décontaminant en usage dans le L2 pour les autres appareils
5. Jeter les papiers absorbants dans la poubelle à déchets solides biologiques
6. Jeter les gants dans la poubelle pour déchets solides biologiques
7. Dans le cas du bain-marie, le remplir d'eau. Y ajouter un antibactérien pour éviter les contaminations

Catégorie : risque biologique

II- Procédure de gestion

4. Nettoyage du local

4.1 Matériel nécessaire :

- 1 Balai spécifique au L2
- Des "lingettes" à usage unique s'adaptant sur le balai
- Solution détergente/désinfectante spécifique au local à risque
- Blouse spécifique
- Gants en vinyle et gants en latex
- Charlotte

4.2 Procédure :

Avant d'entrer dans le L2 :

- 1) S'assurer auprès d'un responsable que vous pouvez entrer dans le L2
- 2) Enlever toute bague et boucle d'oreille portée sur soi.
- 3) Prendre le réservoir du balai-réservoir
- 4) Préparer la solution détergente/désinfectante dans un récipient adapté prévu à cet effet. Respecter la dilution et le temps de préparation en fonction de la capacité du récipient.

Entrée dans le L2 :

- 5) Entrer avec les lingettes à usage unique et le bidon de solution à adapter sur le balai
- 6) Se laver les mains
- 7) Enfiler une première paire de gant en vinyle puis une deuxième paire de gant en latex.
- 8) Enfiler la blouse spécifique au local
- 9) Enfiler une charlotte

Nettoyage du local :

- 10) Désinfecter l'extérieur du balai
- 11) Jeter la lingette dans la poubelle à déchet biologique du sas
- 12) Mettre une lingette sur le balai
- 13) Appliquer le détergent /désinfectant sur le sol de l'espace confiné L2. Changer de bandeau autant que nécessaire et mettre les lingettes usagées dans la poubelle à déchet biologique du sas

Sortie du L2 :

- 14) Vider le réservoir du balai dans l'évier
- 15) Enlever sa blouse
- 16) Enlever la charlotte
- 17) Enlever ses gants et les jeter dans la poubelle à déchet biologique
- 18) Se laver les mains
- 19) Sortir du local



Catégorie : risque biologique

II- Procédure de gestion

5. Entretien du local : vaisselle, poubelles, paillasses

Local	Action à mener	Fréquence	Personne
Verrerie	Vider la vaisselle des solutions contaminées. Les remplir à moitié d'une solution eau + désinfectant, placer la vaisselle fermées dans le bac rouge du chariot à déchet pour décontamination par autoclavage (par l'équipe préparateurs)	quotidien	manipulateurs
Déchets	Eliminer les poubelles déchets biologiques (sacs fermés, vérifier l'absence de fuites) en les plaçant sur le chariot présent devant l'espace L2	quotidien	manipulateurs
Evier	Laver	hebdo	manipulateurs
Paillasses	Laver	hebdo	manipulateurs
Sols	Laver	hebdo	manipulateurs
PSM	Voir procédure N°7	/2 mois	manipulateurs

Procédures :

1. Lavage des sols : voir procédure II- 4
2. Lavage des éviers : produits détergents ordinaires
3. Lavage des paillasses : Détergent/décontaminant en 1 ou 2 étapes suivant le pouvoir des produits utilisés (décontaminant seul ou mixte : Détergent/décontaminant).

Catégorie : risque biologique

II- Procédure de gestion

6. Intervention d'entreprise extérieure

Procédures :

1. Décontaminer l'appareil qui va être vérifié/entretenu si celui-ci peut l'être potentiellement. (centrifugeuse, PSM, bain-marie...)
2. Assurez-vous du lavage des sols avant l'intervention
3. Assurez-vous du lavage des éviers avant l'intervention
4. Assurez-vous du lavage des paillasses avant l'intervention: Détergent/décontaminant en 1 ou 2 étapes suivant le pouvoir des produits utilisés (décontaminant seul ou mixte : Détergent/décontaminant).
5. Etablir un certificat de décontamination.
6. Le jour de l'intervention, assurez-vous qu'aucune manipulation n'a lieu.
7. Le jour de l'intervention, établissez un plan de prévention et un certificat de décontamination que vous remettrez à l'entreprise extérieure (vous en garderez une copie).
8. Faites accompagner le personnel de l'entreprise extérieure pendant toute la durée de son intervention

Catégorie : risque biologique

II- Procédure de gestion

7. Certificat de décontamination

Nom de(s) Entreprise(s) :

Demande l'intervention dans les locaux à risques suivants :

Date de l'intervention	Local	Risque particulier	Méthode de décontamination utilisée

Certificat établi par :

Qualité :

Date :

Signature :

Catégorie : risque biologique

III- Procédure d'urgence

1. Principes de base

- Retirer les gants et la blouse si elle est contaminée et la disposer dans la poubelle à déchets biologiques
- En cas de coupure, suivre les instructions « *Conduite à tenir en cas d'accident avec du matériel biologique* » affichée dans l'espace L2 (Procédure d'urgence III-2 ou III-3)
- Mettre des gants et une nouvelle blouse le cas échéant
- Mettre le décontaminant adapté sous le PSM
- Absorber avec des papiers absorbants, imbibés de désinfectant, puis vaporiser du désinfectant sur la zone contaminée. Retirer les gants et jeter le tout dans la poubelle à déchets biologiques
- En cas de bris de verre**, mettre une paire de gant épaisse. Dans ce cas, ne pas hésiter à utiliser une pince pour ramasser le verre. Déposer le verre dans la poubelle à déchets biologiques (Attention de ne pas percer le sac). Retirer les gants épais, les mettre dans la poubelle à déchets biologiques. Penser à décontaminer la pince, avant de la sortir du PSM
- Vaporiser à nouveau du désinfectant sur la zone contaminée, puis absorber avec du papier absorbant en nettoyant de la périphérie vers le centre. Jeter le tout dans la poubelle à déchets biologiques. Recommencer l'opération une deuxième fois
- Décontaminer tout le matériel sous le PSM, (y compris le désinfectant)
- Enlever les gants souillés, et remettre une nouvelle paire de gants pour continuer à manipuler
- A la fin de la manipulation procéder à un nettoyage complet du poste en utilisant la procédure décrite dans la procédure II-2 « nettoyage d'un PSM »
- Signaler l'incident au responsable de l'espace L2 ou au responsable de la plate-forme
- Après analyse de risque en concertation avec le responsable de l'espace L2, procéder aux éventuelles actions correctrices complémentaires, telles que : décontaminations supplémentaires - suivi médical - modification de procédures - formations supplémentaires etc.
- Noter l'incident dans le registre d'hygiène et de sécurité

Catégorie : risque biologique

III- Procédure d'urgence

2. *Décontamination d'un Bain-marie*
3. Mettre des gants nitrile
4. Arrêter et débrancher le bain-Marie
5. Avertir le responsable du L2 pour évaluer le degré de risque en fonction des agents biologiques présents
6. En fonction de la résistance de l'agent biologique, utiliser l'une ou l'autre des méthodes : a) ou b)
 - a) Mettre le décontaminant en usage dans le L2 et laisser agir. Eliminer à l'évier si l'eau de Javel a été utilisée, dans un container à déchets liquides chimiques si un autre décontaminant a été utilisé. Rincer et remettre en fonctionnement
 - b) Aspirer le contenu de la cuve dans un récipient spécifique. Décontaminer par autoclavage ou par addition du décontaminant spécifique. Mettre en marche à la température minimum pour nettoyer la pompe. Laisser agir. Eliminer. Rincer et remettre en fonctionnement
7. Jeter les gants dans la poubelle pour déchets solides biologiques


Catégorie : risque biologique
III- Procédure d'urgence
3. Conduite à tenir en cas d'accident avec des produits biologiques



Conduite à tenir

**ACCIDENT AVEC DU
MATÉRIEL BIOLOGIQUE**

IMMÉDIATEMENT

En cas de coupure ou piqûre

- Laver aussitôt au savon liquide neutre ou au savon de Marseille pendant 3 minutes au moins.
- Rincer soigneusement.
- Désinfecter pendant 15 minutes au moins avec :
 - du Dakin stabilisé,
 - ou de l'alcool à 70°.
- Consulter aussitôt le **médecin référent** pour les risques VIH et/ou hépatites **dans les 2 heures** qui suivent (cf. les coordonnées figurant sur la fiche conduite à tenir en cas d'AES du site).

En cas de projection sur la peau

- Laver aussitôt à l'eau courante ou avec la douche de sécurité à jet diffus pendant 15 minutes au moins.
- Consulter aussitôt le **médecin référent** pour les risques VIH et/ou hépatites **dans les 2 heures** qui suivent (cf. les coordonnées figurant sur la fiche conduite à tenir en cas d'AES du site).

En cas de projection dans l'œil

- Laver aussitôt à l'eau courante pendant 15 minutes au moins, en écartant bien les paupières, tête inclinée et l'œil atteint positionné vers le bas (se faire aider par un collègue).
- Les lentilles cornéennes s'éliminent lors du lavage sinon ne pas tenter de les retirer.
- Ne pas utiliser de collyre ou de solutions oculaires.
- Consulter aussitôt le **médecin référent** pour les risques VIH et/ou hépatites dans les 2 heures qui suivent (cf. les coordonnées figurant sur la fiche conduite à tenir en cas d'AES du site).
- Consulter un ophtalmologiste en urgence.

DANS LES JOURS SUIVANTS

- Consulter dans les 24 heures le médecin de prévention pour évaluer les risques et lui signaler tout symptôme survenant dans les jours suivant l'incident ou l'accident.
- Faire une déclaration d'accident du travail.
- Avertir l'assistant de prévention et consigner l'incident ou l'accident dans le registre santé et sécurité.
- Notifier l'incident ou l'accident au conseiller de prévention.

PRÉVENTION

- Manipuler les produits biologiques sous poste de sécurité micro-biologique (PSM de type II).
- Porter des lunettes de protection à coques latérales, des gants adaptés et une blouse fermée.

Catégorie : risque biologique

III- Procédure d'urgence

4. *Conduite à tenir en cas d'accident exposant au sang*



Conduite à tenir
 en cas d'accident avec exposition au sang

Qu'est-ce qu'un AES ?

Tout contact avec :

- > du sang
- > un liquide biologique contenant du sang
- > un liquide biologique non visiblement souillé de sang mais considéré comme potentiellement contaminant tel que liquide céphalo-rachidien, liquide pleural, sécrétions génitales...

lors :

- > d'une piqûre
- > d'une coupure avec un objet contaminé (seringue, scalpel...)
- > d'un contact sur peau lésée
- > d'une projection sur une muqueuse (œil, bouche, nez)

1 En urgence : premiers soins à faire

- **Si piqûre, coupure, ou contact sur peau lésée**
 - Ne pas faire saigner.
 - Nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer.
 - Désinfecter pendant au moins 5 minutes avec l'un des désinfectants suivants :
 - Dakin[®],
 - eau de Javel à 2,6 % de chlore actif diluée au 1/5^e,
 - ou à défaut : - polyvidone iodée en solution demilique,
 - alcool à 70°.
- **Si projection sur muqueuses**
 - Rincer abondamment au moins 5 minutes, au sérum physiologique ou à l'eau.

2 Dans l'heure : prendre un avis médical

- Pour évaluer le risque infectieux (notamment VIH, VHB et VHC) en fonction du :
 - statut sérologique de la personne source avec son accord (notamment vis-à-vis du VIH par test rapide),
 - type d'exposition,
 - immunité de la personne exposée (hépatite B).
- Pour mettre en route si besoin un traitement post-exposition le plus tôt possible et au mieux dans les 4 heures pour une efficacité optimale.

3 Dans les 24 heures

- Informer votre hiérarchie.
- Déclarer l'accident du travail.
- Suivre les recommandations du médecin pour votre suivi clinique et sérologique.
- Informer votre médecin du travail notamment pour effectuer l'analyse des causes de l'accident afin d'éviter qu'il ne se reproduise.

Numéro à contacter en urgence

Coordonnées du médecin du travail

Catégorie : risque biologique

III- Procédure d'urgence

5. Conduite à tenir en cas de contamination sur soi

1. Retirer la blouse et la mettre la dans la poubelle à déchets biologiques
2. Enlever les gants si ceux que vous portez sont contaminés et mettez-les dans la poubelle à déchets biologiques
3. En cas de coupure, suivre les instructions « *Conduite à tenir en cas d'accident avec du matériel biologique* » affichée dans l'espace L2 (Procédure d'urgence III-2 ou III-3)
4. Si les vêtements sont contaminés, décontaminer avec le désinfectant d'usage en fonction de l'agent biologique. En cas de travail sur une solution virale ou culture primaire humaine, faire tremper dans la solution décontaminante.
5. En cas de contamination au sol ou sous le PSM, se référer aux procédures correspondantes : II-2 ; II-4
6. Identifier ce qui a été renversé: souche, concentration, volume...
7. Signaler l'incident au responsable du L2 et au correspondant hygiène et sécurité. Indiquer l'incident dans le registre Hygiène et Sécurité
8. Faire une déclaration d'accident de travail s'il y a eu blessure, coupure, projection dans l'œil...
9. Dans les cas de risque de contamination grave (manipulation virale, sang, tissus humains et cultures primaires...), un suivi médical pourra être programmé avec le médecin de prévention

Catégorie : risque biologique

III- Procédure d'urgence

6. Décontamination du sol/paillasse

1. Retirer la blouse si elle est contaminée, la déposer dans la poubelle à déchet biologique
2. En cas de coupure, suivre les instructions « *Conduite à tenir en cas d'accident avec du matériel biologique* » affichée dans l'espace L2 (Procédure d'urgence III-2 ou III-3)
3. Décontaminer éventuellement les chaussures et le bas du pantalon avec le désinfectant d'usage dans l'espace L2
4. Mettre une blouse
5. Mettre des gants, des lunettes et selon le risque encouru, un masque FFP2
6. Délimiter largement la surface contaminée par du papier absorbant. Ne jamais utiliser d'éponge
7. Imprégner de désinfectant des papiers absorbants. Recouvrir le liquide biologique avec les papiers absorbant. Laisser absorber
8. Informer au plus tôt les personnes présentes dans l'espace L2. Décider si une évacuation est préférable ou pas (ex : si liquide renversé devant la porte de sortie de l'espace L2)
9. Afficher un panneau " DANGER / CONTAMINATION BIOLOGIQUE " à l'extérieur de toutes les portes d'accès à l'espace L2
10. S'éloigner du lieu de renversement 30 minutes avant de commencer à nettoyer :
 - Si vous sortez de l'espace L2, retirez les gants, la blouse et éventuellement les sur-chausses ou les sur-bottes et les déposer dans la poubelle de déchets biologiques
 - Identifier ce qui a été renversé : souche, concentration, volume...
 - Signaler l'incident au responsable de l'espace L2 ou au responsable de la plate-forme
11. Remettre une blouse, s'équiper d'une double paire de gants : Une 2eme paire soit à usage unique, soit de protection contre les débris de verre. Enfiler des sur-chausses
12. Approcher la poubelle de déchets biologiques du lieu de l'incident et retirer le couvercle
13. S'équiper de des lunettes et selon le risque encouru, un masque FFP2
14. Retirer les papiers absorbants imbibés du liquide biologique : déposer tous les déchets contaminés (papiers souillés, débris de verre...) dans la poubelle de déchets biologiques
15. En cas de bris de verre, ne pas hésiter à utiliser une pince pour ramasser le verre. Déposer le verre dans la poubelle à déchets biologique (Attention de ne pas percer le sac). Retirer les gants épais, les mettre dans la poubelle à déchets biologique. Penser à décontaminer la pince, avant de la sortir du PSM
16. Imprégner du papier absorbant avec le désinfectant, absorber le restant de liquide biologique
17. Nettoyer la zone contaminée avec du papier absorbant imprégné de désinfectant en partant de la périphérie vers le centre
18. Retirer les papiers de délimitation. Changer de gants
19. Nettoyer la zone une deuxième fois
20. Décontaminer tout matériel ayant été éclaboussé par le liquide biologique
21. Retirer la blouse, les gants, les sur-chausses et les lunettes
22. Fermer le couvercle de la poubelle de déchets biologiques, vaporiser l'extérieur avec le désinfectant d'usage avant de le sortir de l'espace L2
23. Après analyse de risque en concertation avec le responsable de l'espace L2, procéder aux éventuelles actions correctrices complémentaires, telles que : décontaminations supplémentaires - suivi médical - modification de procédures - formations supplémentaires etc.
24. Noter l'incident dans le registre d'hygiène et de sécurité

Catégorie : risque biologique

IV- Annexes

1. Liste et propriété des décontaminants à utiliser

L'utilisation des décontaminants sans action détergente, doit se faire après utilisation d'un détergent

L'utilisation d'un détergent ou désinfectant se fait en partant de la périphérie vers le centre.

Produit	Détergence	A utiliser sur...	Concentration	Temps de contact
Ethanol 70°	Non	Surfaces PSM Paillasse		Ne pas rincer
Eau de Javel	Non	Produits biologiques liquides ou solides	Solution à 9° à diluer au 1/10 Ou 3g de chlore actif/10L d'eau soit 2 pastilles)	Minimum 20 min
Sulfanios	Oui	Paillasse Plan PSM incubateurs	2,5 mL/L d'eau Renouveler toutes les 8h	Minimum 15 min
Biocidal ZF spray (Biovalley)	Non	Incubateurs Surfaces	Prêt à l'emploi	Ne pas rincer
Prothermal (Lucerna)	Non *	Eau des incubateurs Bain-marie	2-3 mL/L d'eau jusqu'à 3 mois (vérifier l'indicateur coloré bleu)	
Aniospray SF (Anios)	Non	Surfaces	Spray prêt à l'emploi (30 à 40 mL/mm ²)	Temps de contact non défini car pas de rinçage
Hexanios G+R (Anios)	Oui	Matériel Produits biologiques liquides ou solides	Dilution à 0,5% soit 25 mL/5L	1(min (renouvellement du bain de trempage au moins une fois/jour) Jetable à l'évier
Argos mains	Oui	Mains	Prêt à l'emploi	
Anios spray	Non	Surfaces	Prêt à l'emploi	5 à 10 min
Cetavlon 20%	Oui	Eau des incubateurs	Dilution au 1/10 ^{ème} dans l'eau de la cuve	Pas de rinçage
Aqual Stabil (Julabo) VWR		Eau des bain-marie	1 cc/L d'eau Viable jusqu'à 3 mois (vérifier l'indicateur coloré bleu)	
Acryl Aquaclean (Biovalley)	Oui	Eau des bain-marie	2 cc/L d'eau	
Septivon		Eau des incubateurs	2 cc/L d'eau	

* mais inhibe le dépôt de Ca et métaux lourds

Document inspiré des procédures d'utilisation des laboratoires L2 du Jean-Pierre Aubert Research Centre (JPArC)

Catégorie : risque biologique

IV- Annexes

2. Consignes de sécurité à afficher dans l'espace L2

- 1) **Présence en dehors des horaires officiels de travail :**
 - Informer le responsable de l'espace L2, le responsable de la plate-forme et le directeur d'unité
 - Communiquez-leur les horaires de présence ainsi que le type de manipulation.
 - Ne faites pas de manipulations dangereuses seul !
 - Essayer de venir travailler minimum à deux
- 2) **Respecter les procédures propres au L2**
- 3) **Porter** une blouse fermée, des gants et si nécessaire des lunettes de sécurité et/ou un masque. Les blouses seront changées toutes les semaines ou une semaine sur deux si fréquentation faible de l'espace L2
- 4) **Respecter l'organisation de l'espace L2.** Eviter d'encombrer les paillasses et les zones de circulations lors des manipulations
- 5) **Ne pas utiliser de verrerie ébréchée.**
- 6) **Ne jamais recapuchonner une aiguille.** La jeter dans une boîte à aiguille
- 7) **Le pipetage à la bouche est interdit.** Utiliser des systèmes mécaniques de pipetage
- 8) **Manipuler de manière à minimiser la création d'aérosols**
- 9) **Ne pas fumer, boire, manger, se maquiller ou entreposer des aliments dans l'espace L2**
- 10) **Ne pas toucher des objets collectifs avec des gants contaminés** (poignées de porte...)
- 11) **Décontaminer les surfaces de travail chaque jour** ou après renversement de matériel biologique. Utiliser du papier absorbant à usage unique
- 12) **Les déchets biologiques solides ou liquides** contaminés doivent être inactivés avant élimination

Remarque : Tout problème de contamination, de panne ou de dysfonctionnement quelconque au niveau de l'espace L2 doit être impérativement signalé au responsable de l'espace confinée ou, en cas d'absence, à l'un de ses suppléants et au responsable de la plate-forme.

Catégorie : risque biologique

IV- Annexes

3. Affichage sur la porte d'entrée de l'espace L2

RESPONSABLE(S) DE L'ESPACE L2 :

1-	Tel :
2-	Tel :

LISTE DES PERSONNES AUTORISEES A UTILISER LE L2

(Feuille Biosécurité remise au responsable administratif de la plate-forme)

NOM	FORMATEUR

En cas d'accident :

- 1) Respecter les « *Conduites à tenir* » affichées dans l'espace L2 (« accident avec du matériel biologique, brûlure... »)
- 2) Prévenir le responsable de l'espace L2 et le cas échéant, le Correspondant prévention
- 3) Faire une déclaration d'accident de travail
- 4) Dans tous les cas, relater l'accident dans le registre hygiène et Sécurité

PRÉVENIR UN SST ET L'ACP
ALERTER LES POMPIERS EN COMPOSANT LE 18 ET PRÉCISER...
1 LE LIEU DE L'ACCIDENT ...
INRA Jouy-en-Josas + n° bâtiment + n° laboratoire
2 LA NATURE DE L'ACCIDENT + LES RISQUES PERSISTANTS
3 LE NOMBRE ET L'ÉTAT APPARENT DES VICTIMES
4 LE POINT DE RENCONTRE ...
l'entrée du centre
PUIS, SUR VOTRE SITE, ALERTE
les services intérieurs composer le 3000
<i>Pour faciliter l'accès des moyens de secours Pour prévenir toute personne susceptible d'intervenir de façon simultanée</i> ALERTE ...
ENVOYER UNE PERSONNE ...
attendre les pompiers à l'entrée du centre

NUMEROS DE TELEPHONE A CONNAITRE

Pompiers	Tel : 18	Services intérieurs	Tel : 3000
Correspondant prévention : Stéphane Gaubert		Tel : 01.34.65.20.83	
Service Prévention du centre : Céline Viglietta		Tel : 01 34 65 20 43 / 06 89 11 36 61	

Catégorie : risque biologique

IV- Annexes

4. Fiche d'accueil dans l'espace confiné L2

Nom :			Equipe/unité		
Prénom			Espace L2 utilisé		
Statut			Chargé de l'accueil		
Mission du		au		Formateur	
1	Risques biologiques présents dans le L2				
	Bactéries pathogènes	Oui <input type="checkbox"/>	Lesquelles ?		
	Champignons pathogènes	Oui <input type="checkbox"/>	Lesquels ?		
	Culture cellulaires	Oui <input type="checkbox"/>	Lesquelles ?		
	Echantillons biologiques	Oui <input type="checkbox"/>	Lesquels ?		
	OGM	Oui <input type="checkbox"/>	Nature		
2	Equipements de bio-protection collectifs		Ventilation/PSM		
3	Moyens de protection individuelle		Type de blouse		
			Type de gants		
			Type de PSM		
4	Formation				
	Formation biosécurité antérieure ?	Oui <input type="checkbox"/>	Laquelle ?		
	Expérience antérieure en labo de confinement		Oui <input type="checkbox"/>		
			Laquelle ?		
5	Familiarisation aux procédures spécifiques au L2 et consignes de sécurité		Effectuée	Oui <input type="checkbox"/>	

Date d'accueil :

	Personne accueillie	Chargé de l'accueil
Nom		
Signature		

CETTE FEUILLE REMPLIE ET SIGNÉE EST A RETOURNER AU RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE L'UNITÉ